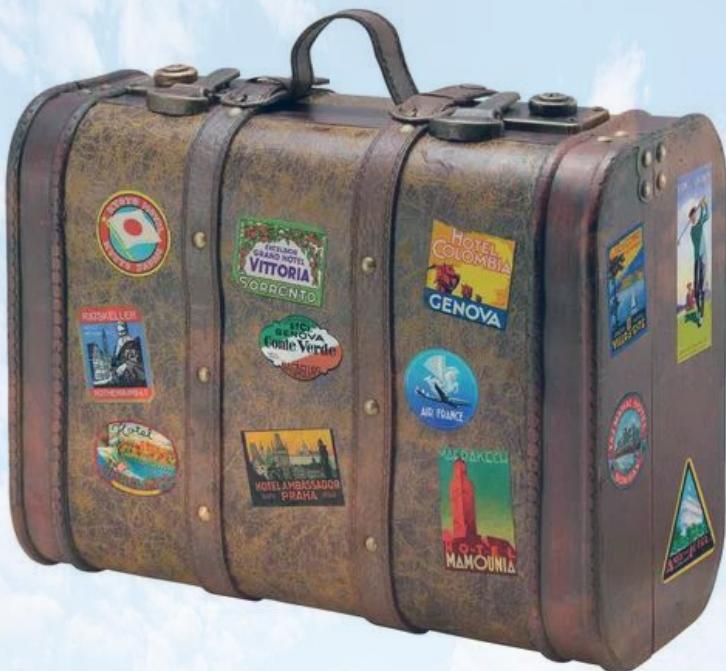


# **COLLOQUE**

« Les meublés de tourisme à l'aune de la loi Le Meur et de la jurisprudence »

Sous la responsabilité scientifique  
d'Arnaud Houis, notaire, président de l'ARNU Nantes  
et Vivien Zalewski-Sicard, Universitaire



**JEUDI 9 OCTOBRE 2025**

Faculté de droit de Nantes, Amphi G, Chemin de la Censive du Tertre

**Jeudi 9**

Octobre 2025

# Les meublés de tourisme à l'aune de la loi Le Meur et de la jurisprudence

- 8h45 Accueil
- 8h55 Propos introductifs
- 9h00 L'autorisation de changement d'usage et l'article L. 631-7  
Sébastien Lamy-Willing, Avocat, Gide Loyrette Nouel – professeur à l'ICH
- 9h30 L'autorisation temporaire de changement d'usage  
Vivien Zalewski-Sicard, Universitaire Toulouse-Capitole, IRDP, Membre du conseil d'administration de l'AFDCI, CRDI Cnam Pays de la Loire, Ancien consultant Cridon Sud Ouest
- 10h00 La déclaration de meublé de tourisme  
Antoine Chausfoin, Maître de conférences, Nantes Université, IRDP
- 10h30 Pause
- 10h45 La fiscalité et les meublés de tourisme  
Arnaud Houis, Notaire ORN, Président de l'ARNU Nantes
- 11h15 Baux et meublés de tourisme  
Fanny Garcia, Maître de conférences, Nantes Université, IRDP, coresponsable du Master Droit des opérations immobilières
- 11 h 45 Le changement d'usage à Nantes  
Charlotte Villain, Chargée de l'instruction et du contrôle des changement d'usage  
Ludovic Monnet, Responsable Unité changement d'usage, Ville de Nantes
- 12h15 Déjeuner libre
- 14h15 La servitude d'usage exclusif de résidence principale  
Emilie Fabre, Consultante au Cridon Sud-Ouest  
Samantha Ramus, Consultante au Cridon Ouest
- 14h45 Les sanctions du changement d'usage non autorisé  
Laurence Catin, Directrice du pôle immobilier ICH CRDI Cami chez Cnam Pays de la Loire
- 15h15 Pause
- 15h30 Les meublés de tourisme en copropriété  
Gwenaelle Durand-Pasquier, agrégée des universités, professeur à l'université de Rennes, membre de l'IÉJ, Section immobilière du Conseil supérieur du notariat (CSN), et de l'IODE (UMR CNRS 6262), of counsel Fidal Bretagne
- 16h00 Discussion avec la salle
- 16h30 Propos conclusifs  
Aude Denizot, Professeur à l'Université du Mans